RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

LE ROADBOOK



ODYSSY'

Sommaire

Édito.....P 3

Régles du jeu.....P 4

Sur les réseaux sociaux.....P 5

Programme.....P 6

Contacts utiles.....P 12

Adresses.....P 14

Équipement.....P 15

Charte du participant.....P 16

Édito



Bienvenue sur ODYSSY : le premier rendez-vous sportif et ludique inédit pour l'eau dans notre Grand Sud-Ouest. Nous sommes très heureux que tu aies accepté de prendre part à cette aventure !

Pendant 4 jours, tu vas découvrir des paysages à couper le souffle en réalisant la descente du Gave de Pau depuis le Cirque de Gavarnie, au cœur du Parc national des Pyrénées, jusqu'à Pau. Durant ton périple, tu vas visiter des installations et aller à la rencontre de ceux et celles qui œuvrent chaque jour en faveur de la qualité de l'eau et de la préservation de l'environnement. Tu pourras également appréhender l'importance de l'eau au cœur des activités économiques locales...

C'est parce que la situation de l'eau du Sud-Ouest est particulièrement menacée par le changement climatique qu'elle impose une prise de conscience collective et des actions que nous devons tous réaliser pour préserver l'eau. Le partage de ton regard va nous y aider.

L'agence agit depuis plus de 50 ans pour préserver ce patrimoine commun qu'est l'eau, ainsi que toutes les merveilles qui en dépendent. Maintenant à toi de jouer !

Agence de l'eau Adour-Garonne
Le staff d'organisation d'ODYSSY

Règles du jeu

ODYSSY, c'est d'abord une aventure collective et nous formerons un seul et même groupe durant ses 4 jours.

Mais, pour donner davantage de piment à notre défi, nous nous sommes dit qu'il serait chouette d'y ajouter un peu de compét'...

C'est pour cela que vous serez répartis en 4 équipes et qu'ensemble, au fil de l'eau, vous devrez relever quelques défis !

Il y a parmi vous des compétiteurs cependant vous aurez tous votre chance. Vous allez utiliser vos bras et vos jambes – lors d'épreuves sportives -, votre tête – pour répondre à des énigmes et à des quizz –, votre voix (et vos doigts) pour faire un max de bruit sur les réseaux sociaux.

À chaque épreuve, durant les 4 jours, des points seront à gagner, avec chaque soir, un classement jusqu'au grand final avec trois dernières épreuves où tout pourra basculer :

- Le samedi soir, LE GRAND QUIZZ – 4 thématiques et 100 questions...
- Le dimanche à 14 heures, LE GRAND FINAL – une série de courses en rafting sur la rivière artificielle du Parc Aquasports – Stade d'eaux vives de Pau...
- Le dimanche à 16 heures, le verdict des réseaux sociaux... et l'annonce du classement FINAL !

Sur les réseaux sociaux

Ta mission et celle de tes co-équipiers et co-équipières : faire du bruit pour l'eau, pour l'ODYSSY.

Faire du bruit, c'est-à-dire donner de l'audience à ODYSSY, raconter votre aventure et convaincre vos supporters de s'engager à leur tour pour notre territoire et la protection de notre patrimoine commun : l'eau.

Faire du bruit, c'est avant tout du bon bruit… À travers la charte ODYSSY, tu t'engages à ne diffuser que des messages en ligne avec les objectifs que défendent notre Agence et tous ses partenaires. L'idée, c'est, à travers des posts, illustrés de photos ou de vidéos, de raconter ce que tu vas vivre, de rapporter les infos partagées par les différents intervenants tout au long du parcours : de devenir toi aussi un ambasseur de l'eau !

Avec ton équipe, tu désigneras un « reporter en chef », celui ou celle qui bénéficiera de la plus grande expérience sur les réseaux sociaux, du plus grand nombre de « followers » et dont la popularité des comptes permettra de mieux amplifier le bruit que vous ferez, toi et ton équipe.

Même si, bien sûr, tout le monde pourra publier.

Ensemble, vous veillerez à ne produire que des contenus « positifs » – rien d'offensif, rien d'insultant envers les autres équipes. Que du fun et l'expression d'un engagement commun pour l'eau sur notre territoire !

Le jour J, vous recevrez toutes les consignes mais, d'ores et déjà, nous pouvons te dévoiler notre # dédié : #odyssy21. N'hésite pas à partager auprès de ta communauté ta participation à ODYSSY dès à présent et les inciter à suivre tes aventures.

Suis-nous sur les réseaux :

https://twitter.com/Adour_Garonne

https://www.facebook.com/AdourGaronne/

https://www.instagram.com/adourgaronne/



Le programme - Jour 1

- 9h — Rendez-vous à la délégation territoriale de l'agence de l'eau Adour-Garonne (7 Passage de l'Europe 64000 Pau)
- 10h — Départ pour Gavarnie-Gèdre
- 12h — Arrivée à l'Hôtel le Marboré et dépose des affaires
- 12h30 — Pique-nique à la Maison du Parc
- 13h30 — Départ pour la randonnée
- 14h — Randonnée au Cirque de Gavarnie
- 17h30 — Retour à l'hôtel
- 19h — Présentation de l'agence de l'eau Adour-Garonne
- 19h30 — Diner à l'hôtel
- 21h — Randonnée nocturne et observation des rapaces

Focus

Bienvenue à Gavarnie !

Un cirque glaciaire culminant à 3000 mètres d'altitude, avec en son cœur une des plus hautes cascades d'Europe (427 mètres) ! Vous êtes au cœur emblématique du Parc national des Pyrénées classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Situé au cœur du massif, le Parc national des Pyrénées compte plus de 2 500 espèces végétales supérieures, soit plus de 40% de la diversité végétale de la France métropolitaine, sur à peine 0,5% du territoire.

La flore pyrénéenne a développé de nombreuses adaptations qui lui permettent de coloniser les plus hautes altitudes, là où les conditions climatiques sont les plus contraignantes.

Lors de la randonnée, observez la biodiversité et le soir, en route pour une l'observation des chiroptères et rapaces.





Le programme – Jour 2 matin

- **8h** Départ pour la Via Ferrata de Coumély
- **8h30** Via Ferrata
  Prévoir des vêtements souples permettant une mobilité suffisante, baskets de sport ou chaussures de marche
- **11h45** Départ pour la centrale de Pragnères
- **12h** Visite de la centrale EDF
  Prévoir un pantalon long, haut à manches longues et chaussures fermées
- **12h40** Départ pour le Relais d'Isaby
- **13h05** Déjeuner
- **13h50** Départ pour rafting

Focus



Relais d'Isaby

Vous embarquez au relais d'Isaby, premier point du gave de Pau navigable en raft. En amont de ce point, seul les kayacs de haute-rivière peuvent naviguer avec beaucoup de technique. En plein cœur de la vallée des Gaves, vous avez une vue panoramique sur toutes les vallées qui vous entourent : la vallée de Luz-Gavarnie, de Cauterets, du Val d'Azun, la vallée de Bergons, la montagne Hautacam et en face le massif du Pibest avec sa réserve naturelle.

Ancienne décharge de Beaucens

La décharge d'ordures ménagères de Beaucens se situait dans le lit majeur du cours d'eau lui procurant une énergie importante. Cette zone, entièrement en zone inondable, pouvait voir se déplacer la rivière jusqu'à cent mètres. Lors des crues du gave de Pau d'octobre 2012 et de juin 2013, près de 30 000 tonnes de déchets se sont ainsi retrouvés dans le lit du Gave et sur ces berges, polluant plusieurs dizaines de kilomètres de la rivière.

Après la première crue d'octobre 2012, une journée de mobilisation de 500 bénévoles a permis de ramasser plus de 19 tonnes de déchets et un linéaire de berge de 4 km a ainsi pu être nettoyé. La suppression de la décharge sur cette zone a été décidée en 2014.

L'Agence a aidé ce projet de 4,5 M€ aux côtés des collectivités locales pour le bien-être des habitants et leur mise en sécurité.



Le programme - Jour 2 après -midi

- **14h** Rafting
  Prévoir un maillot de bain, des chaussures pouvant aller dans l'eau
- **18h** Arrivée à la base de loisirs du Lac Vert
- **18h10** Départ centre Hautes-Pyrénées Sport Nature
- **18h40** Arrivée au centre et installation
- **20h** Intervention de Gilles Bœuf
- **21h** Diner

Focus



Le site du lac vert

Victime de la crue du Gave de Pau en 2013, l'ancien complexe aquatique en plein air du Lac Vert d'Agos-Vidalos s'apprête à connaître une nouvelle vie.

Le projet de renaturation consiste en l'amélioration du fonctionnement hydromorphologique du Gave de Pau de Villelongue à Lourdes, soit une vingtaine de kilomètres en transformant l'ancienne base de loisirs en zone d'expansion des crues.

Les travaux pour rendre cette zone à la nature consistent à démanteler les installations de l'ancienne base de loisirs, réaliser une brèche dans la digue permettant au gave de divaguer plus facilement et ainsi lutter contre les inondations.

Cette opération est menée en partenariat avec la fondation des pêcheurs pêche créée en 2016 par les pêcheurs de loisir en eau douce.

À terme, le Gave de Pau reprendra ses droits sur les 8,7 hectares du Lac Vert, actuellement protégé par un enrochement. Cette acquisition redonnera de la liberté à la rivière et aux espèces qui en dépendent, telles la Loutre ou le Saumon de l'Atlantique.

Conférence de Gilles Bœuf



Professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, Sorbonne Université, il a été président du Muséum national d'histoire naturelle, Gilles Bœuf parcourt le monde, il a effectué plus de cent cinquante missions à l'étranger, dans une centaine de pays. C'est un spécialiste de physiologie environnementale et de biodiversité. Il a travaillé pendant dix-huit ans sur la migration des poissons salmonidés. Il fait des centaines de conférences en France et à l'étranger tournant autour de l'océan, de la biodiversité, de l'adaptation au milieu, du rôle de l'eau dans le vivant et des ressources vivantes marines.

Il viendra avec toute son énergie et son incorrigible optimisme, nous parler des causes de l'érosion de la biodiversité.



Le programme – Jour 3 matin

- **8h35** Départ pour les grottes de Bétharram
- **9h** Visite des grottes
  Prévoir des vêtements chauds
- **11h** Départ vers Rieulhès
- **11h15** Rafting
  Prévoir un maillot de bain, des chaussures pouvant aller dans l'eau

Focus



Grottes de Bétharram

Les Grottes de Bétharram sont les plus belles d'Europe et certainement les plus curieuses à visiter. Le visiteur pénètre dans la montagne par un orifice naturel dans le département des Pyrénées-Atlantiques et il en ressort par les Hautes-Pyrénées.

La visite commence à pied sur 2,8 km avec une impressionnante dénivellation de 80 m pour se poursuivre sur la rivière souterraine sur 3,5 km. Soyez le témoin du travail de l'eau lors de la visite !

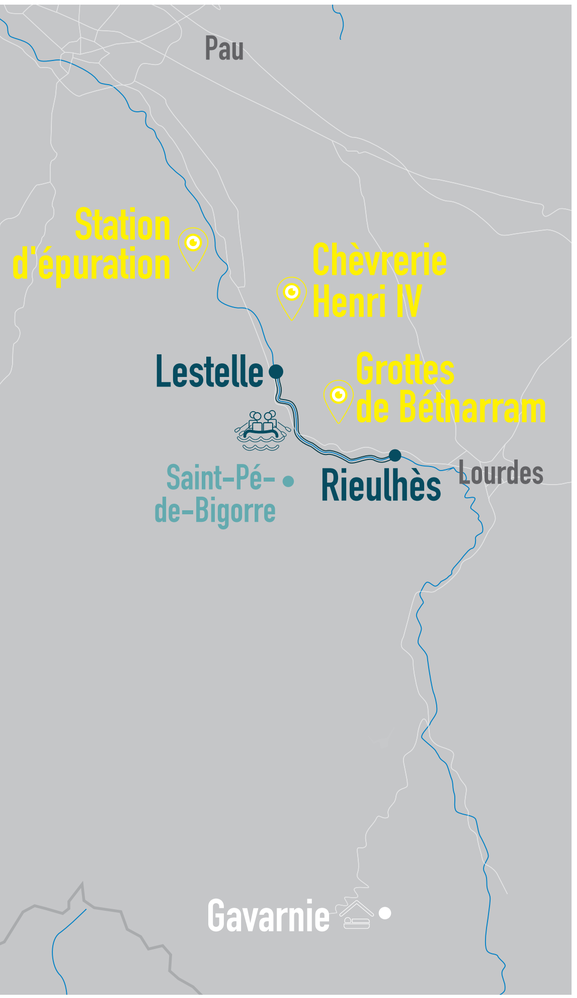

Le programme - Jour 3 après-midi

16h30 Départ pour Coarraze
16h45 Visite de la chèvrerie et dégustation
17h30 Départ pour Bourdettes
17h45 Visite de la station d'épuration de Baudreix
18h10 Retour au centre Hautes-Pyrénées Sport Nature
20h Diner
21h Animation « Le Grand Quizz de l'Eau »

Focus



La station de Baudreix

La station d'épuration de Baudreix est le système d'assainissement le plus important du Pays de Nay (26 communes, sur 223 km², pour une population totale d'environ 25 000 habitants). Cette station recueille les eaux usées de 4 000 abonnés domestiques, celles des entreprises situées sur la zone industrielle « Mon Plaisir » de Bénéjacq (principalement l'usine agro alimentaire Laguilhon, et deux supermarchés), d'un collège/lycée et d'un lycée agricole.

En 2018, des travaux ont été engagés pour étendre sa capacité d'épuration à 20 000 équivalent habitant et pouvoir raccorder trois nouvelles communes à la station. Son principe d'épuration est « par boues activées en aération prolongée ».

La Chèvrerie Henry IV



Installée dans les hauteurs du village de Coarraze, face aux Pyrénées, la ferme a été le terrain de jeu d'un jeune béarnais du village appelé à devenir le futur roi Henry IV. Elle fut, il y a de nombreuses années, un domaine cultivé par une congrégation de moines. La gestion de la ferme (zéro phytos, gestion exemplaire de l'eau, de la fertilisation et actions en faveur de la biodiversité), lui permet une labellisation « HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE » depuis 2019.

Les sols de la ferme sont argilo-calcaires légèrement acides et sont travaillés non comme un support mais comme un milieu vivant. Les techniques culturales sont simplifiées : non labour et couvert végétal permanent préservent la vie et la structure des sols.



Le programme – Jour 4

- **8h45** Départ vers le Pau Canoë Kayak Club Universitaire
- **9h30** Descente en canoë
  Prévoir un maillot de bain, des chaussures pouvant aller dans l'eau
- **12h** Transfert au Stade des Eaux Vives
- **12h20** Déjeuner
- **14h** Préparation pour épreuve finale
  Prévoir un maillot de bain
- **14h30** Épreuve finale
- **16h** Clôture et remise des récompenses
- **17h30** Transport vers la délégation territoriale de l'agence de l'eau Adour-Garonne/gare

Focus



Stade d'eaux vives Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Pour notre grande finale, un terrain de jeux digne des plus grands champions, théâtre de nombreuses compétitions internationales de canoé-kayak...

C'est sur la rivière artificielle du Parc Aquasports, alimentée par les eaux du Gave de Pau, que vous enchainerez les descentes en rafting. A chaque manche, vous marquerez des points et, à la fin, nous connaîtrons le nom de l'équipe vainqueur de cette première édition d'Odyssy.

Réunis dans un grand village, tous nos partenaires seront là pour vous féliciter et échanger avec vous, et le public, sur les grands enjeux de l'eau. Nul doute que vous aurez de beaux souvenirs à partager !

Contacts utiles

ORGANISATION

Alexia Chevreux
Chef de projet
06 62 32 15 45

Sarah Gibilaro
Chargée de production
06 60 63 77 23

Mathieu Dioni
Régisseur
06 64 36 96 66

ENCADRANTS EQUIPES

Mathieu Dioni
Équipe orange
06 64 36 96 66

Steven Alves Rodrigues
Équipe bleue
06 24 69 30 95

Krismaël Bonamy
Équipe jaune
06 63 51 92 28

Amélie Hurlus
Équipe verte
06 62 10 19 30

Contacts utiles

SECOURS

Numéros nationaux
Le 15 : SAMU
Le 18 : POMPIERS

Gavarnie
Centre de secours
Tél. : 05 62 92 41 21
Village
65120 Gavarnie-Gèdre

Saint-Pé-de-Bigorre
Centre de secours
Tél. : 05 62 41 84 78
Avenue de la Gare
65270 Saint-Pé-de-Bigorre

- Des trousses de secours se trouvent dans chacun des véhicules

Adresses

JOUR 1

Agence de l'Eau Adour Garonne
7 Passage de l'Europe
64000 Pau

Hôtel Le Marboré
Le Village
65120 Gavarnie-Gèdre

JOUR 2

Via Ferrata de Coumély
65120 Gavarnie-Gèdre

Centrale EDF de Pragnères
65120 Gavarnie-Gèdre

Relais d'Isaby
24 rue de Couscouillet
65260 Villelongue

Base de loisirs du Lac Vert
14 chemin les Arrailles
65400 Agos-Vidalos

Hautes-Pyrénées Sport Nature
1 Impasse la Pradette
65270 Saint-Pé-de-Bigorre

JOUR 3

Grottes de Bétharram
chemin Leon Ross
65270 Saint-Pé-de-Bigorre

Rafting
Chemin du Bois de Lourdes
65270 Saint-Pé-de-Bigorre

Chèvrerie Henry IV
26 chemin Lescude
67800 Coarraze

Station d'épuration de Baudreix
Chemin du Saligat
64800 Bourdettes

Hautes-Pyrénées Sport Nature
1 Impasse la Pradette
65270 Saint-Pé-de-Bigorre

JOUR 4

Pau Canoë Kayak Club Universitaire
12 avenue Corps Franc Pommies
64110 Jurançon

Stade d'Eaux Vives
39 avenue de l'Yser
64320 Bizanos

Agence de l'Eau Adour Garonne
7 passage de l'Europe
64000 Pau

Gare de Pau
avenue Jean Biray
64000 Pau

Équipement

À NE PAS OUBLIER

Vêtements de sport souples
Vêtements chauds
Vêtements de pluie
Maillots de bain (2 minimum)
Tenues d'intérieur
(chambres partagées ou dortoirs)

Lunettes de soleil
Crème solaire
Baskets pouvant aller dans l'eau
Baskets de sport
Tongs ou sandales ou claquettes

Trousse de toilette
(comprenant aussi gel douche, shampoing etc.)
Serviette de toilette

Charte du participant

La présente charte est établie par l'agence de l'eau Adour-Garonne, tous les participants s'engagent à la respecter dans son intégralité. Elle doit permettre le bon déroulement de l'événement, assurer son caractère ludique, sportif et convivial dans un esprit de saine émulation, et permettre la bonne cohabitation entre tous les participants.

Elle promeut, avant tout, le respect des règles de bonne conduite les plus élémentaires, telles que communément considérées en collectivité. Elle veille à ce que l'événement se déroule de manière à correspondre à l'image de l'agence de l'eau Adour-Garonne et dans l'esprit des valeurs de service qui animent celle-ci.

Rappel des objectifs

ODYSSY est un événement qui s'adresse à toute la population de notre bassin et, en particulier, aux jeunes avec pour ambitions :

La sensibilisation aux grands enjeux de l'eau sur l'ensemble de notre territoire

La mobilisation de tous pour tenter de lutter contre les impacts des changements globaux majeurs sur la ressource en eau à travers l'ensemble de notre bassin

Une invitation à redécouvrir nos cours d'eaux, nos milieux aquatiques dans toute leur diversité et leur richesse

Une valorisation des actions conduites par l'ensemble des partenaires de l'agence de l'eau, associatifs, publics et privés.

Article 1 : Attitude et savoir être

Chaque participant s'engage à :

• Respecter les règles générales fixées par l'équipe d'organisation et, notamment, les horaires, les règles de vie au sein du groupe, l'hygiène et les règles de vie collectives ;
• Respecter les règles du jeu ;
• Entretenir des relations cordiales et convenables avec l'ensemble des personnes présentes dans le cadre de l'événement. Toute attitude violente, tout langage grossier ou injurieux sont exclus et seront sanctionnés ;
• Participer de manière active et avec bon esprit à la vie quotidienne et aux activités proposées par l'équipe d'organisation.

De plus :

• L'achat et la consommation de boissons alcoolisées ainsi que la détention et la consommation de drogue sont strictement interdits ;
• Il est interdit de fumer dans les moyens de transport, dans tous les locaux communs (chambres, salles de restauration...) et durant les activités ;
• Le vol et/ou le vandalisme, la destruction de matériel ne sont pas tolérables. La réparation des dommages sera facturée aux personnes responsables des dégradations ;
• L'Agence de l'Eau décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégâts d'effets personnels des participants durant le séjour.

Article 2 : Activités sportives

Afin de pouvoir réaliser les activités prévues dans les meilleures conditions de sécurité, le participant atteste :

• Savoir nager ;
• Ne présenter aucune contre-indication à la pratique d'une activité sportive.

Article 3 : Tenue vestimentaire et équipements

Il est vivement conseillé aux participants de porter une tenue sportive adéquate et adaptée aux conditions météorologiques. Le port de bijoux est vivement déconseillé (bagues, colliers, bracelets, boucles d'oreille etc.). Aucune responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée en cas de dégradation ou de perte du matériel personnel.

Article 4 : Règles sanitaires

Compte tenu de la situation sanitaire, les mesures et gestes barrières doivent être respectés. Si les consignes venaient à évoluer durant l'événement, les participants s'engagent à s'y conformer. Des masques et du gel seront mis à disposition des participants durant tout leur séjour.
Afin de garantir la sécurité de tous, nous recommandons aux participants de réaliser un test PCR 72h avant le départ – des auto-tests seront proposés aux participants à leur arrivée.

Article 5 : Respect de l'environnement

ODYSSY est un événement qui participe à la sensibilisation du grand public aux enjeux de l'environnement et qui s'efforce pour cela d'être exemplaire dans sa conception. Chaque partie prenante de l'aventure (participants, organisateurs, partenaires) se doit d'être engagée dans la même démarche tout au long de l'événement.
Il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques, mégots etc.) sur les différents sites du parcours. Les zones d'alimentation et de ravitaillement sont pourvues de poubelles prévues à cet effet. Elles doivent être impérativement utilisées par les participants. Si aucune poubelle n'est présente sur site, les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser.

Charte du participant

Article 6 : Droit à l'image et confidentialité des données

Durant son séjour, le participant sera amené à être photographié/filmé. Par la signature de cette charte, le participant autorise l'agence de l'eau Adour-Garonne à utiliser les images réalisées dans le cadre de sa communication interne comme externe, et ce pour une durée indéterminée.

L'agence de l'eau Adour-Garonne garantit la confidentialité des données transmises lors de l'inscription. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 et la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 et modifiée en 2004, le destinataire dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations le concernant.
En revanche, l'Agence de l'eau Adour-Garonne ne peut garantir ni la confidentialité ni l'effacement des données personnelles postées par les participants.
L'agence de l'eau Adour-Garonne n'utilisera pas ces données pour un usage commercial ni ne les cédera à un tiers.

Article 7 : Internet, réseaux sociaux et supports de communication

Dans le cadre d'ODYSSY, les équipes seront aussi départagées sur leur capacité à générer de l'audience sur les réseaux sociaux, à partir des comptes personnels des participants.

Chaque participant s'engage à respecter scrupuleusement les règles et bonnes pratiques qui leur seront précisées au lancement de l'aventure – et rappelées à chaque étape. Elles porteront notamment sur la nature des messages postées.

La diffusion des messages postés sur l'ensemble des supports de communications off et online est soumise à des règles élémentaires. Il est, notamment, primordial de s'assurer que les propos tenus restent courtois, respectueux et surtout conformes aux lois en vigueur.
L'utilisateur ne respectant pas ces règles pourra être tenu responsable dans le cas de :

- messages dans le but de nuire au bon déroulement de l'événement, notamment ceux générant une mauvaise ambiance ou un mauvais esprit ;
- messages bafouant le droit d'auteur, le droit à l'image et le respect à la vie privée ;
- messages comprenant des informations personnelles non fournies par leur propriétaire : noms, adresses (e-mail compris), numéros de téléphone ou de portable ;
- etc.

Le participant consent à respecter les dispositions de la présente charte portée à sa connaissance durant toute la durée d'ODYSSY. En cas de non-respect des règles, et sur décision unilatérale de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le participant pourra être renvoyé. Dans l'hypothèse d'une exclusion, le retour du participant se fera à ses propres frais.